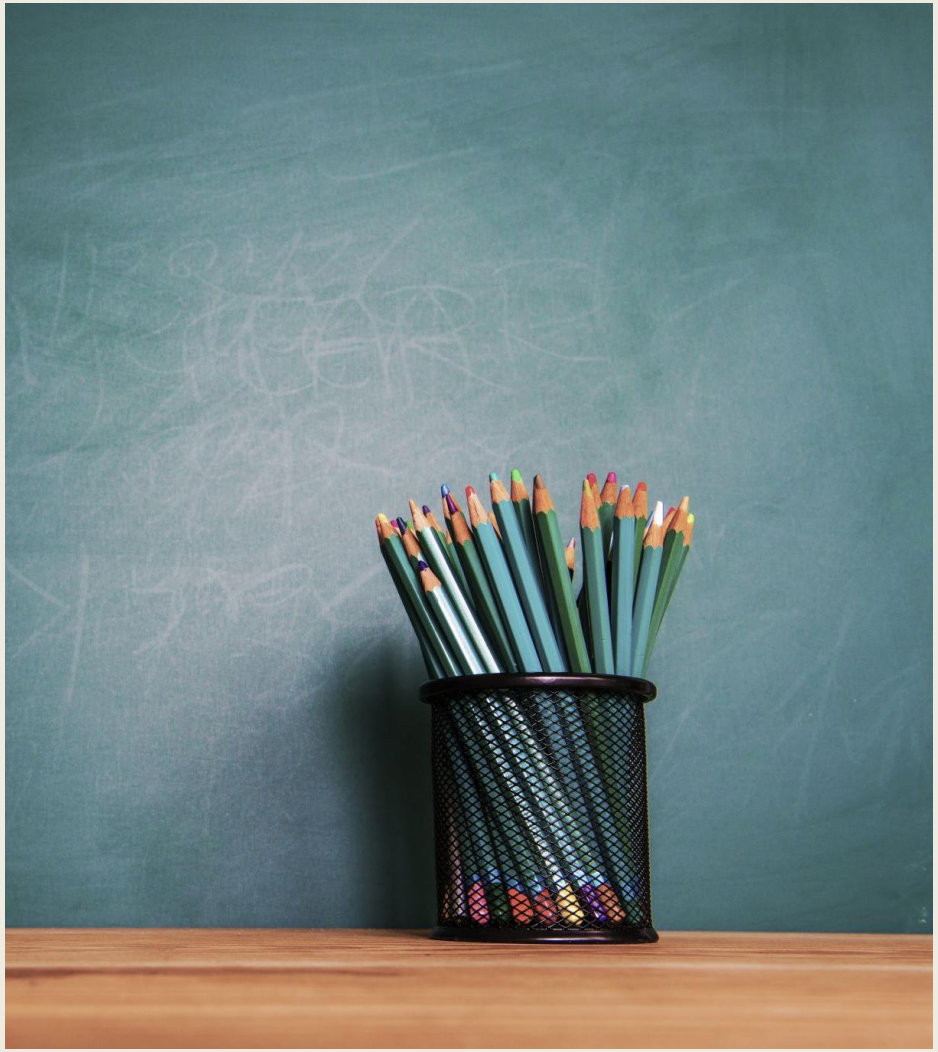
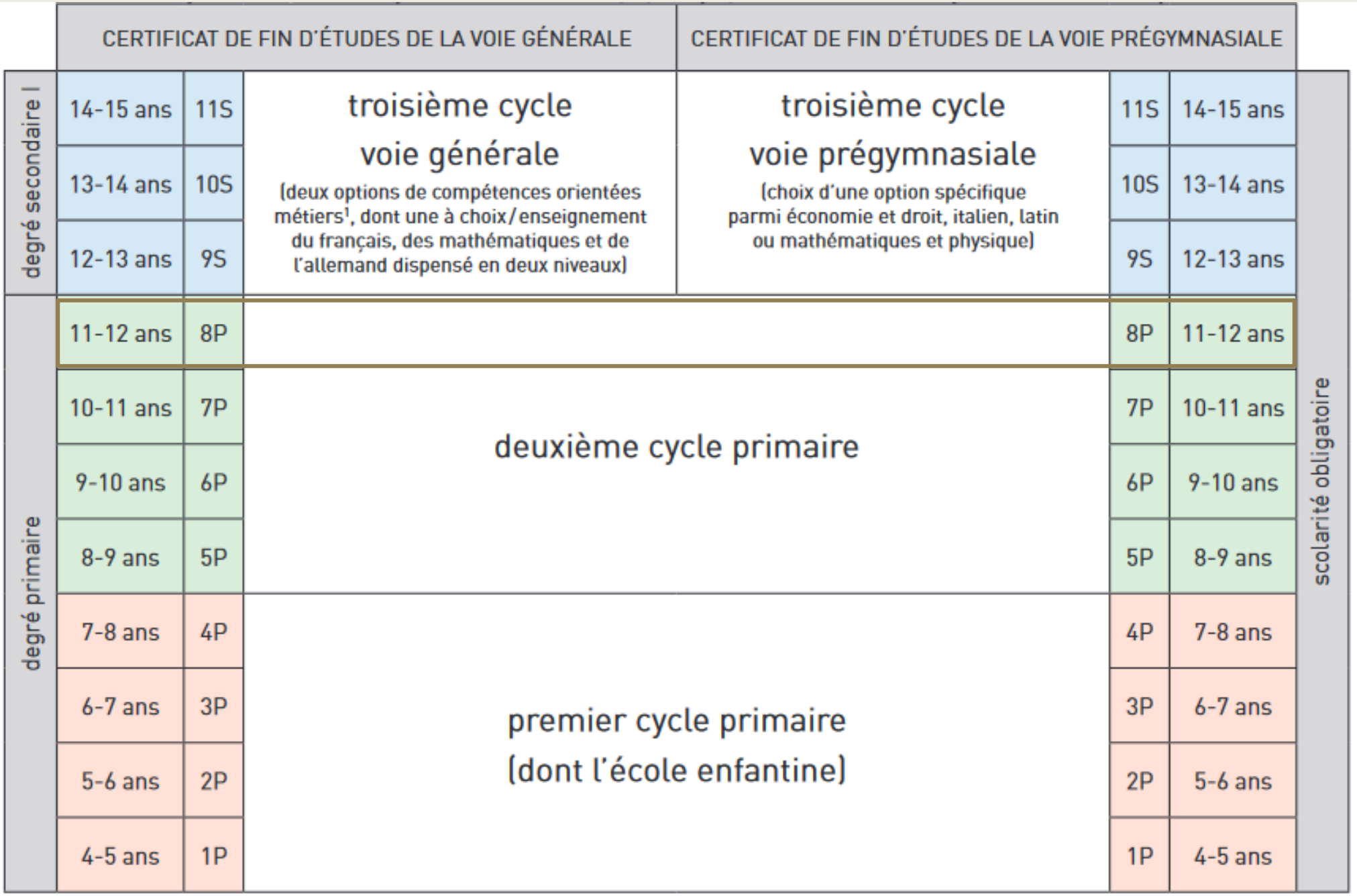


Séance d'information 8P

Présentation disponible sur www.epscrissier.ch

Plan

- Informations générales
- ECR 8P
- Procédures d'orientation
- Conditions de promotion en 9VG et 9VP
- Niveaux en VG
- Choix des options en VG et VP
- Echanges et questions



[1] possibilité, à certaines conditions, de choisir une option spécifique

Soutien pour les élèves

Appui par le maître ou la maîtresse de classe :

- réservé aux élèves en difficulté

Le *Coup de pouce* :

- si les appuis ordinaires sont insuffisants
- pour apprendre à apprendre.

Le *Lieu ressource* :

- soutien par un-e enseignant-e spécialisé-e

Mentorat par les pairs



Les élèves de 7-8P peuvent profiter d'un soutien individuel dispensé par un·e camarade de 9-11S expert dans un domaine.

Concrètement, un élève en difficulté dans une branche peut s'approcher de son enseignant·e de branche et définir avec lui quelques objectifs sur lesquels il doit travailler. L'élève est alors mis en rapport avec un·e mentor·e, c'est-à-dire un·e élève à l'aise dans la branche en question et ayant en principe une année de plus.

.

- Une période par semaine, 5 semaines de suite
- Une salle par binôme
- Coût : **25 frs pour 5 semaines** (5 x 45 minutes) à l'enfant qui demande de l'aide. Le mentor sera payé 50 frs, grâce au soutien de la Commune.

Communication parents – enseignant-es

Les parents s’adressent en priorité à l’enseignant-e concerné-e, ainsi qu’au titulaire de la maîtrise de classe :
Via l’agenda, moyen officiel de communication.
Lors d’entretiens réguliers ou sur demande.
Messages SMS et WhatsApp : à éviter, sauf autorisation de l’enseignant-e, aux conditions fixées et à des heures raisonnables.
L’accès au bâtiment est autorisé sur rendez-vous.

Congés et absences

Avertir **le secrétariat** : 021 557 89 50 dès 7h30 ou envoyer un mail à eps.crissier@vd.ch

Justifier par écrit (fin de l'agenda) → maître-sse de classe.

Demande de congé motivée 15 jours à l'avance, par écrit → maître-sse de classe → décision de la Direction

Congés JOKER (6 demi-journées, pas d'autorisation nécessaire, 2 jours à l'avance min.)

Pour plus d'informations, consulter l'agenda ou la brochure de l'établissement.

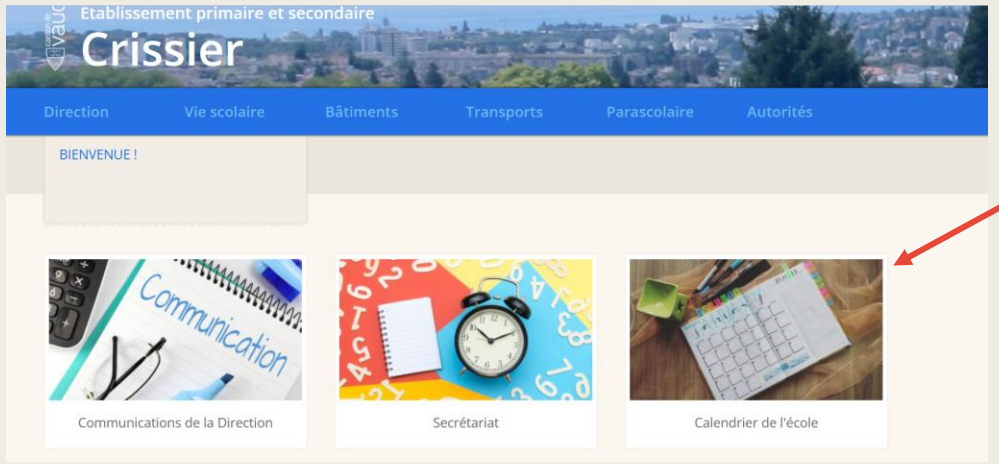
Agenda de l’élève

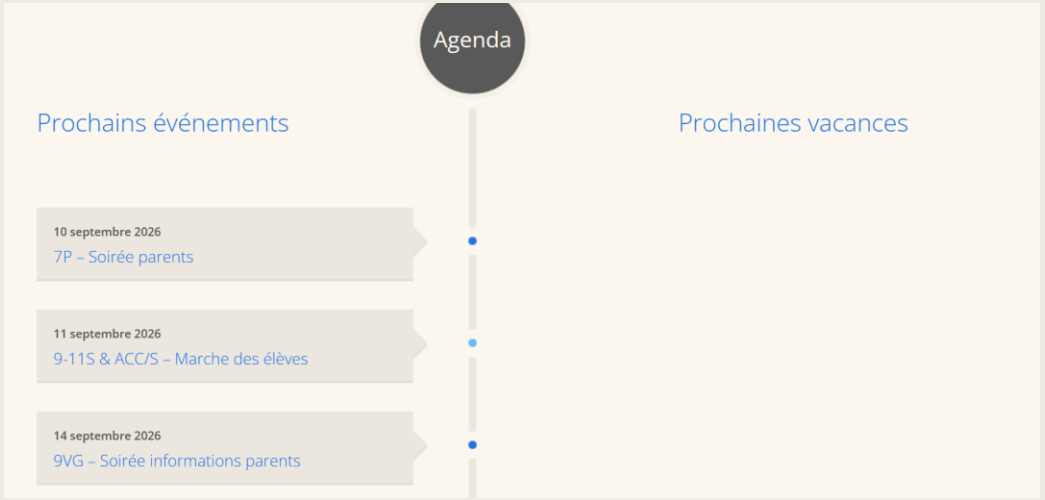
Tout y est inscrit : notes, devoirs, remarques des enseignants…

Ne pas oublier de le consulter chaque semaine et de le signer.



Calendrier 26-27





Les événements concernant plusieurs classes figurent dans l'agenda du site https://www.epscrissier.ch/timeline/

Vous y trouverez aussi une copie des documents reçus.

Responsabilité de la surveillance des enfants



Ecole

Pendant le temps scolaire et dans le périmètre scolaire (périodes prévues à leur horaire, récréations, pauses et déplacements entre les cours inclus).

Il comprend aussi les cinq minutes avant l'heure du début des cours du matin et de l'après-midi



Parents

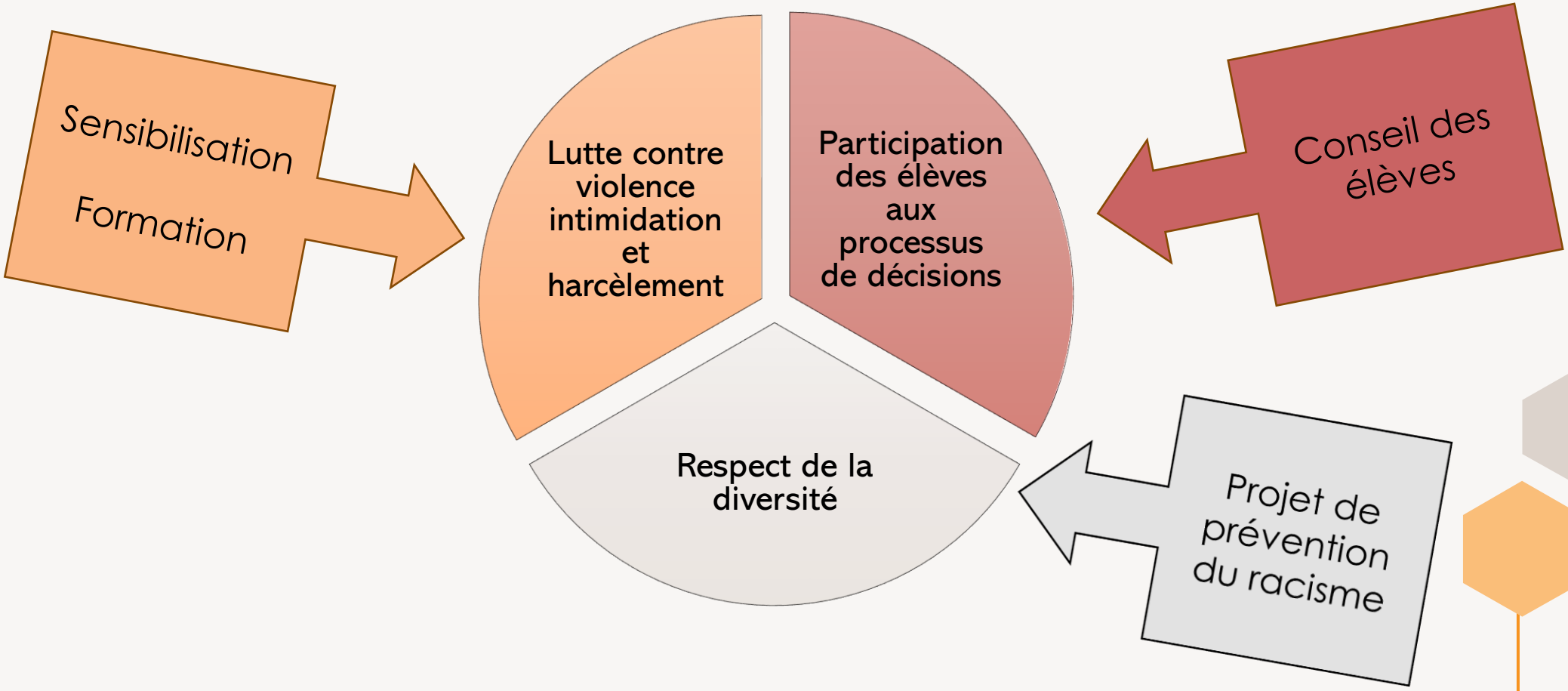
En dehors du temps scolaire, l'enfant est placé sous la responsabilité de ses parents. Ils assument la responsabilité de ses déplacements entre le domicile et l'école et durant la pause de midi.



Commune

Les élèves sont sous la responsabilité de la commune lors **des trajets organisés par la commune**. Ainsi que lors du **sport facultatif (SSF), la cantine, l'APEMS, les devoirs accompagnés ainsi qu'au service jeunesse**.

3 axes prioritaires pour le bien-vivre ensemble dans notre école



Vivre ensemble

Lutte contre violence intimidation et harcèlement

Marche 7-8

Course d'école
pendant l'année scolaire

Tournois, joutes, après-midis sportifs
pendant l'année

Camps
camps de ski 8P

Journées hors cadre
élèves de 7P à 10S, activités à choix pendant 2 jours au mois de juin

Décloisonnement
vendredi après-midi avant ou après les vacances scolaires.

Participation des élèves aux processus de décisions

Collège de la Carrière

Conseil des élèves 7-8P

Contact : blerta.zilji@edu-vd.ch

SMS ou appel : 078/209.95.21

OBJECTIFS

Premier Objectif

Créer le lien avec les élèves en proposant un lieu d'échange et d'écoute durant les séances.

Deuxième Objectif

Impliquer les élèves dans l'élaboration de projet de collège :
Apprendre à :

- Planifier, organiser un évènement
- Collaborer avec les autres classes et structures autour de l'école
- Communiquer les informations aux personnes concernées

Notre Troisième Objectif

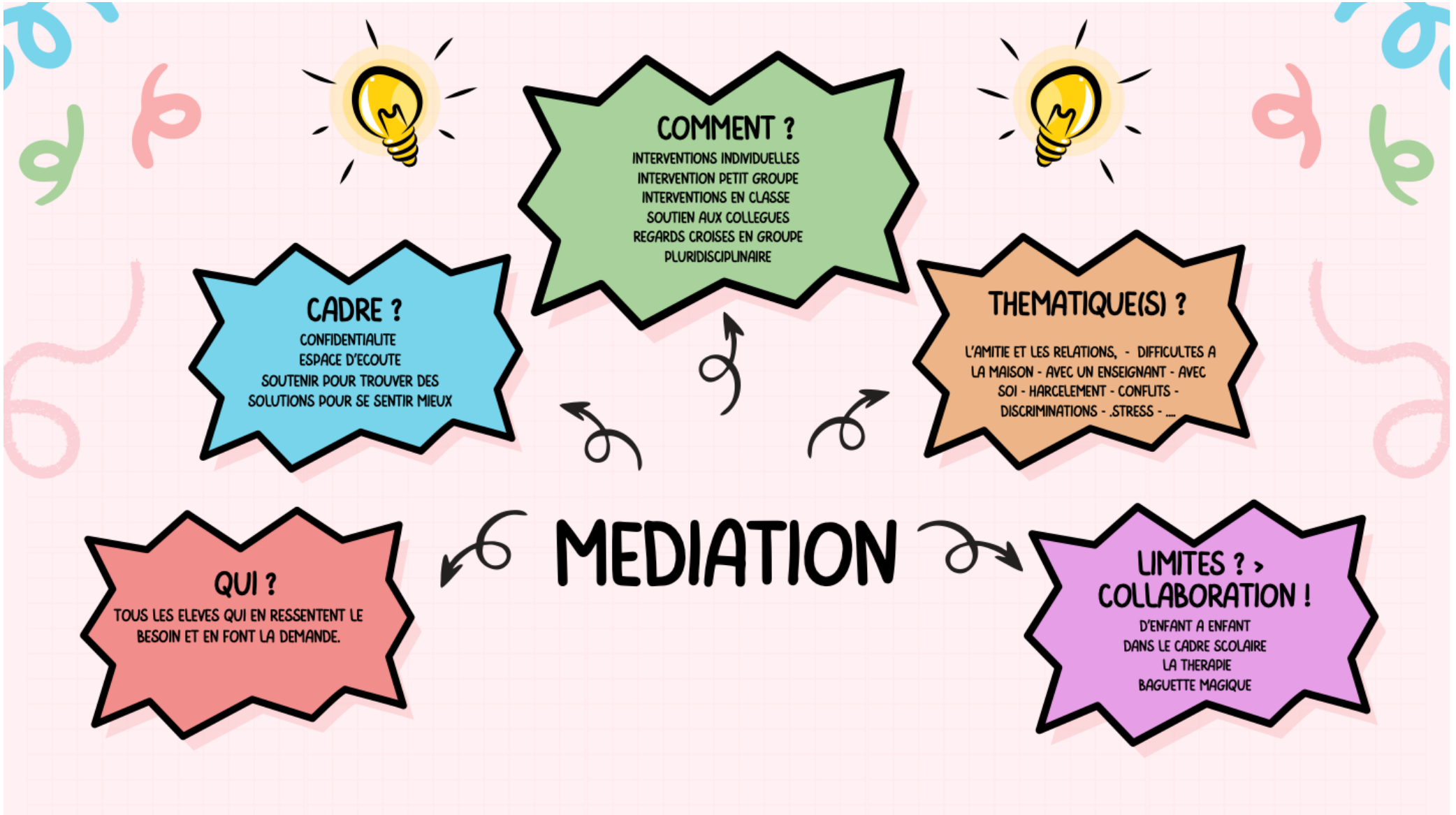
- Améliorer le climat du collège.
- Renforcer les comportements positifs au sein de l'école.

Projets de l'année

- Organisation de la mise à disposition de jeux durant la récréation du matin.
- Finaliser le projet du « banc de l'amitié » (possible collaboration avec les élèves du conseil 9-11S)
- Mise en place du bal de fin d'année qui sera exclusivement réservé aux élèves de 7-8P

Prochaines séances

- Jeudi 29 octobre 2026, 12h15-13h00
- Mardi 24 novembre 2026, 12h30-13h15
- Jeudi 10 décembre 2026, 12h15-13h00
 - Rencontre avec les élèves du secondaire



Contact : mail : miriam.sanchez@edu-vd.ch ou téléphone : 077.472.17.89

PRÉVENTION HARCÈLEMENT

Définition

- Répétition dans le temps de violences physiques et/ou verbales, insultes, moqueries,...
- Phénomène de groupe et rapports de force inégaux
- Incapacité à se défendre ou à réagir de la part de la cible
- Un conflit n'est pas du harcèlement

Prévention

- "Grandir en Paix" (1-8P) : activités autour du "vivre ensemble"
- Rallyes, projets "vivre ensemble" et autres activités qui créent du lien et favorisent un climat positif
- "Conseils" et interventions dans certaines classes à la demande, comme espaces d'échange pour les élèves
- Conseil des élèves ((7-8 et 9-11)
- Collaboration parents - école
- Prestataires externes occasionnels*

Actions

- Méthode préoccupation partagée (MPP)
- Suivis par les personnes ressources de l'établissement
- Sanctions si nécessaire
- Collaboration avec les parents
- Analyse en équipe
 - Action Innocence, Graines de Paix

Les situations transmises sont toujours attentivement analysées en équipe, car il est complexe de distinguer conflit et harcèlement. Cependant, quelle que soit la nature de l'événement, le vécu émotionnel est intense. Pour cela, nous tâchons d'apporter les réponses les plus adéquates pour chaque situation. En effet, il n'y a pas de solution universelle.

Collaborations

- Groupe de réflexion et d'analyse : PPLS, infirmière, éducatrice et médiatrices
- Groupe de collaboration "école - service jeunesse - police"
- Commission de coordination
- Conseil des élèves (7-8 et 9-11)
- Conseil de direction

Ressources

Dans et hors école :

- Enseignant.e.s, et MCL
- Médiatrices
- Infirmière
- Educatrice (PEMS)
- Conseil de direction
- Police
- Service jeunesse (TSP, APEMS, cantine, Transit)
-

Contacts (en cas d'inquiétudes)

- Médiatrices
 - Contact dans l'agenda
 - Boîtes aux lettres médiation (Marcolet et Carrière)
- Enseignant.e.s et médiatrices via:
 - Contacts agendas : mail ou téléphone
-

Educatrice en milieu scolaire (ESS)

Delphine Currat

Association de la Maison des Jeunes
Pôle éducatif en milieu scolaire (PEMS CRENOL)
www.mdj.ch
Delphine.currat@vd.ch
079/9618187

Mission

Action individuelle

Apporter un regard, un soutien, un accompagnement socio-éducatif à l'enfant ou au jeune, à sa famille et aux professionnels de l'école dans le but de **favoriser la réussite scolaire de l'élève** de la 1P à la 11e.

SITUATIONS

- Comportement en classe ;
- Absentéisme, retrait ou décrochage scolaire ;
- Baisse de résultats subits ;
- Difficultés de socialisation ou relationnelles ;
- Difficultés de gestion des émotions ;
- Développement de l'enfant et de l'adolescent ;
- Difficultés familiales ;
- ….

INTERVENTIONS

- Observations en classe ;
- Entretiens confidentiels avec l'élève durant le temps scolaire ;
- Entretiens confidentiels avec le ou les parent·s dans le cadre scolaire, à l'extérieur ou au domicile ;
- Mise en place d'objectifs avec toutes les parties visant à l'amélioration de la situation.

Mission

Action collective

Favoriser le bien-être, les compétences sociales et le vivre-ensemble à travers des **actions collectives de prévention et de sensibilisation** auprès des élèves et des professionnels de l'école.

INTERVENTIONS

- Observations d'une dynamique de classe ;
- Interventions en classe ou auprès d'un groupe d'élèves ;
- Actions de prévention et de sensibilisation ;
- Participation à des projets ou dispositifs collectifs en collaboration avec les professionnels de l'école.

Toute intervention de l'ESS est validée par un membre du Conseil de Direction. Les interventions individuelles auprès des élèves se font uniquement avec l'accord des parents.

ECR 8P

But :

Harmoniser les exigences dans le domaine de l'orientation afin de répondre au principe d'égalité de traitement entre les élèves dans le canton.

La note d'ECR compte 30% dans la moyenne annuelle

Dates ECR

FRANCAIS

Mardi 27 avril

ALLEMAND

Jeudi 29 avril

MATHEMATIQUES

Mercredi 28 avril

Calcul des moyennes avec ECR

français, mathématiques et allemand:

La moyenne annuelle décimale (dixième de point) à hauteur de 70% et la note obtenue aux ECR (demi-point) à hauteur de 30%).

Exemple:

Moyenne annuelle : 4,9 et note de l'ECR : 4,5

(4,9 x 0,7) + (4,5 x 0,3) = 4,78

Arrondi au demi- point -> moyenne de 5

Procédure d'orientation

- **Fin janvier - début février**

Point de situation du premier semestre

Entretien parents – maître-sse de classe

- **Avril**

Passation des Epreuves cantonales de référence (ECR)

Dès le 28 mai résultats transmis

- **Juin – juillet**

Bulletin annuel

Décision de promotion et d'orientation par le conseil de direction dans les voies et, en VG, dans les niveaux en fonction des résultats de l'élève.

Conditions de promotion en 9e

Groupe principal(Fran-Math-All-Ang-Scn-Géo-Hist-AVI-MUS-ACT/TMA) 40 pts et plus

Groupe restreint 12 pts et plus (Fra, Math, All.) → ECR comprises

Cas limites max. 1 pt d'insuffisance par groupe

Cas limites

Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

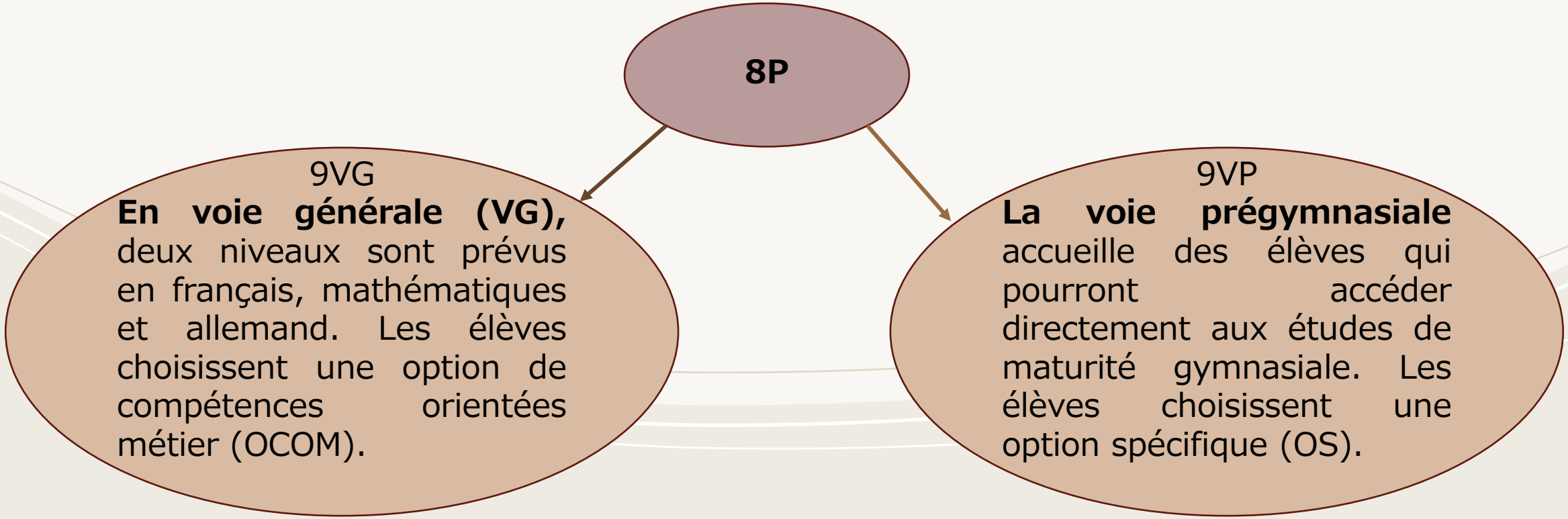
Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité

Présentation des voies du secondaire

Le dernier cycle de la scolarité obligatoire dure 3 ans; il est composé des années 9, 10 et 11.

A la fin de la 8P, les élèves sont orientés dans 2 voies selon leurs résultats.



Accès aux niveaux en VG

français, mathématiques, allemand

MOYENNE ANNUELLE FINALE	NIVEAU SUIVI EN DÉBUT DE 9E
4 ou moins →	NIVEAU 1
4,5 et plus →	NIVEAU 2

Conditions d'orientation en VP

Groupe principal : 46,5 pts et plus

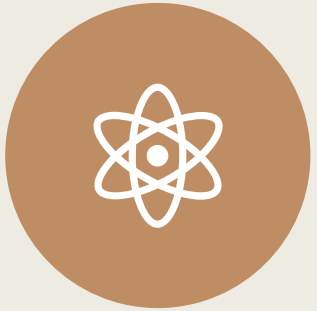
Groupe restreint (FRAN – MAT – ALL) : 15 pts et plus

Pas de cas limite

OS (options spécifiques) à choix en VP (éventuellement VG):



- ITALIEN



- MATH-PHYSIQUE



- ECONOMIE ET DROIT

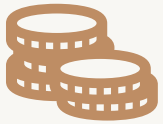


- LATIN

OCOM options de compétences orientées métier à choix en VG :



- Travaux manuels



- approche du monde économique et juridique



- Arts visuels (GRAPHISME, DESSIN TECHNIQUE, DESIGN, ETC.)



- Cuisine



- Education numérique

(informatique, ETC.)

Capsules vidéo (OCOM / OS)

Sur ce lien, vous trouverez des capsules vidéo qui expliquent ce qui est fait dans les différentes OS/OCOM.

https://www.epscrissier.ch/vie-scolaire/vie-etablissement/ocom/

https://www.vd.ch/formation/enseignement-obligatoire-et-pedagogie-specialisee/deroulement-de-lecole-obligatoire-dans-le-canton-de-vaud#c2096144

Choix des OCOM / OS

Le choix des options se fait au 2e semestre de la 8P, sur la base d'une présentation aux élèves et aux parents (16 février). Il est fait pour les trois ans du cycle 3.

Exceptionnellement :
Si l'élève et ses parents se rendent compte que leur choix était erroné au tout début de la 9e, une demande motivée peut être faire pour un changement **jusqu'à la fin de la semaine 3.**

Le Conseil de direction analysera les motifs invoqués, l'avis des enseignant.es concerné.es et du maître ou de la maîtresse de classe et tiendra aussi compte des effectifs des groupes.
La demande peut être refusée si l'effectif du groupe souhaité est complet.

Pour les OS, un changement peut aussi être demandé à la fin du premier semestre.
Pour les OCOM, à la fin du premier semestre ou en fin de 9e année.

Pour conclure

Réorientation possible (VG -> VP):

- Fin du premier semestre en 9e
- Fin de l'année en 9e, 10e et 11e (RAC)

Changements de niveaux possibles à chaque fin de semestre.

Accès au gymnase possible depuis la VG (sous certaines conditions).

Retour décanat 9-11VG

- Choix OS – OCOM vs Niveaux Fr Mat All
- Alignement horaire 10VG
- Statistiques 11VG / OS
- Conditions d’accès aux classes de Rac1 et gymnase



D'autres informations figurent dans la brochure ainsi que sur le site:

epscrissier.ch

Questions

